

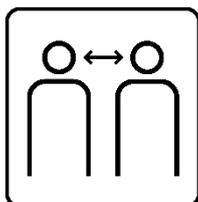
Lyssach, 24.06.2021

Situation du COVID-19

Concept de protection de Kul/CAREA pour la conduite des contrôles - **version juin 2021**

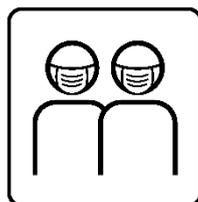
Pour la Kul/CAREA la protection de nos collaborateurs et de nos clients est une priorité absolue. Les masques de protection doivent faire partie du matériel à prendre avec soi :

Tenir les distances



La distance de 1.5 m entre deux personnes est à respecter. Le lieu du contrôle administratif est à définir, afin que les distances sociales puissent être respectées. Si la distance ne peut être maintenue, par exemple lors de la conduite d'une voiture, un masque doit être porté par toutes les personnes concernées. Rendez l'exploitant attentif lors de l'annonce du contrôle.

Port du masque à l'intérieur de bâtiments résidentiels



A l'intérieur de bâtiments résidentiels, la personne de contrôle et le client ne sont tenus de porter un masque que si une personne le demande. La personne de contrôle attire l'attention du client sur ce point. Toutefois, la distance doit être respectée.

Se laver les mains raisonnablement



Avant et après chaque contrôle, les mains sont à laver avec du savon de manière raisonnable ou à désinfecter. Il faudra se passer de la poignée de main.

Vaccinés et guéris

Volontaire : si les deux parties sont vaccinées ou guéris ou récemment testées, aucune restriction ne s'applique.

Lors de symptômes rester à la maison



Lors de symptômes de la maladie veuillez svp rester à la maison. Lors de l'annonce du contrôle, il devrait être connu que les personnes présentes seront saines. Si nécessaire, il devrait y avoir une personne de remplacement qui soit nommée, afin que le contrôle puisse se dérouler.